

2021



BARTH
Environnement

Botaniste indépendante-Ecologue

Véronique Barthelemy

PROJET ENTRAIGUES SUR LA SORGUE



Figure 1 : Vue du site d'étude

Passage du 2 Septembre 2021

SYNTHESE DES ENJEUX : PASSAGE FAUNE/FLORE

VISITE A ENTRAIGUES SUR SORGUES (84 260) –Chemin du Poitou

Date de prospection : Visite effectuée le 2 septembre 2021

La zone de projet a été parcourue à pied par temps ensoleillé, en présence d'H. Delouche, Consultant Environnement. Il s'agit de deux parcelles attenantes à cultures maraichères différenciées. L'une d'elle, comprend de nombreuses serres alignées bordée de fossés enherbés avec haie de Cyprès ou de Platanes d'Espagne.

Les bordures de la parcelle ouest et les fossés enherbés situés dans le prolongement de celle-ci ont été particulièrement observés.

La seconde parcelle présente une monoculture céréalière (Tournesol) bordée de haies de Cyprès ou de feuillus mixtes.



Figure 2 - Projet Entraigues sur Sorgues – Zone d'étude avec serres (à gauche) et culture de Tournesol (à droite)

La zone de projet se trouve à 1.5 km (environ) à l'Est, d'un réservoir de biodiversité SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) « Basse Provence calcaire » et à proximité des cours d'eau SRCE – représentés par « les Sorgues » situées de part et d'autre du projet.

D'autre part, la zone de projet se situe à proximité de :

- 2 Znieff : Type 2 – « Plan de Trévouse à Entraigues » à 1 200 m à l'ouest et Type 1 « Les Sorgues » de part et d'autre de la zone d'étude (425 m à l'ouest et 2 km à l'est).
- 1 Zone Natura 2000 : ZSC « La Sorgue et l'Auzon » FR9301578 située de part et d'autre de la zone d'étude (450 m à l'ouest et 2 km à l'est).
- 2 Plans National d'Actions (PNA) en faveur de l'Aigle de Bonelli (situé à 9.520 km de la zone d'étude) et du Lézard ocellé, dont la présence sur la zone d'étude est estimée à peu probable.

Résultats

Aucune espèce à enjeu majeur faune/flore n'a été observée sur le site d'étude.

On a pu observer cependant, la présence :

- d'Invertébrés représentés par le groupe des Odonates et notamment le Sympétrum rouge sang (*Sympetrum sanguineum*) au niveau d'un des fossés de la zone d'étude. Le Papillon **Ecaille chinée** (*Euplagia quadripunctaria*) **est potentiel dans les fossés**, en raison de la présence de sa plante hôte l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*).

Fiche de statut INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et listes rouges des espèces selon l'IUCN (Union Internationale de Conservation de la Nature) :

Espèce	Nom latin	Statut	PACA	France	Europe
Sympétrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	LC	LC	LC
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH5	-	-	-

- d'Amphibiens représentés par la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) à hauteur d'un fossé en eau localisé en bord de route (§ Carte de localisation annexée) ;

Fiche de statut INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et listes rouges des espèces selon l'IUCN (Union Internationale de Conservation de la Nature) :

Espèce	Nom latin	Statut	PACA	France	Europe
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	DH5, PN3, BE3	LC	LC	LC

- Aucun reptile n'a été observé lors de notre passage, les haies du secteur d'étude leur sont cependant favorables. Le Lézard des murailles ou le Lézard vert à 2 raies et les Couleuvres sont potentielles. **Le Lézard ocellé est considéré comme faiblement potentiel** (données <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>)

Espèce	Nom latin	Statut	PACA	France	Europe
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN2, DH4	LC	LC	LC
Lézard vert à 2 raies	<i>Lacerta bilineata</i>	PN2, DH4	LC	LC	LC
Couleuvres sp.		Toutes protégées			

- Hormis la Buse variable et le Pigeon ramier, aucune espèce aviaire n'a été observée.

Fiche de statut INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et listes rouges des espèces selon l'IUCN (Union Internationale de Conservation de la Nature) :

Espèce	Nom latin	Statut	PACA	France	Europe
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN3	LC	LC	LC
Pigeon ramier	<i>Columba palombus</i>	-	LC	LC	LC

- La zone d'étude peut constituer une zone de transit, d'alimentation temporaire et ponctuelle pour les Chauves-souris patrimoniales (notamment les espèces inscrites au FSD du site Natura 2000 proche concerné « La Sorgues et l'Auzon » : à savoir, les Petit et Grand Rhinolophes, les Petit et Grand Murins, le Minioptère de Schreibers et le Murin à oreilles échancrées). L'emploi d'insecticides sur les parcelles agricoles attenantes du secteur, peut diminuer la ressource en invertébrés et donc limiter l'attrait vis-à-vis des chauves-souris qui s'en nourrissent exclusivement. La connexion d'Est en Ouest reste possible via un réseau de haies, ce qui peut rendre le transit des Chiroptères effectif en provenance de la Sorgue et l'Auzon. Des mesures en faveur de ce groupe sont donc préconisées.

- Les enjeux chiroptérologiques sont potentiellement représentés par **les espèces communes potentielles** suivantes (toutes protégées) : Pipistrelles commune et Pygmée. Mais aussi probablement des espèces patrimoniales telles que : Petit et Grand Rhinolophes ou Petit et Grand Murins et le Minioptère de Schreibers et le Murin à oreilles échancrées (toutes possibles en chasse ou en transit).

Fiche de statut INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et listes rouges des espèces selon l'IUCN (Union Internationale de Conservation de la Nature) :

Espèce	Nom latin	Statut	France	Europe	Monde
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN2, BE3, BO2, DH4	NT	-	LC
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN2, BO1, BO2, DH4	LC	LC	LC
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	PN2, BO1, BO2, DH2, DH4	NT	NT	LC
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN2, BO1, BO2, DH2, DH4	LC	LC	LC
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN2, BO1, BO2, DH2, DH4	LC	NT	LC
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN2, BO1, BO2, DH2, DH4	LC	NT	LC
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN2, BO1, BO2, DH2, DH4	VU	-	VU
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN2, BO1, BO2, DH2, DH4	LC	LC	LC

A noter la présence de quelques espèces exotiques invasives : EVEC (Espèces Végétales Exotiques Envahissantes) pointées en périphérie des parcelles agricoles (§ Carte de localisation annexée) :

- Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisifolia*)
- Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*)
- Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*)
- Cotonéaster de Franchet (*Cotoneaster franchetti*)

- Vigne vierge commune (*Parthenocissus inserta*)
- Platane d'Espagne (*Platanus X hispanica*)
- Lampourde à gros fruits (*Xanthium orientale subsp. italicum*)
- Sorgho d'Alep (*Sorghum halep*)

Recommandations générales

Mesures en faveur des Chauves-souris et de la faune : Maintien des haies, de l'allée de Platanes, des talus et fossés enherbés. **L'éclairage sur la zone de projet est à proscrire.**

Période de travaux préconisée : l'automne ou l'hiver (de fin septembre à fin janvier).

Liste des abréviations

EMR : Espèce Migratrice Régulière

Statuts de PROTECTION

Protection Nationale du 29 octobre 2009

PN2 Espèce protégée

PN3 Espèce et son habitat protégés

PN4 Espèce protégée, sans son habitat

Directive Oiseaux (CE 79/409)

DO1 Espèce d'intérêt communautaire, inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux

DO2 Espèce d'intérêt communautaire, inscrite à l'annexe II de la Directive Oiseaux

Convention de Bonn (1979)

BO1 Espèce inscrite à l'annexe I de la convention de Bonn

BO2 Espèce inscrite à l'annexe II de la convention de Bonn

Convention de Berne (1979)

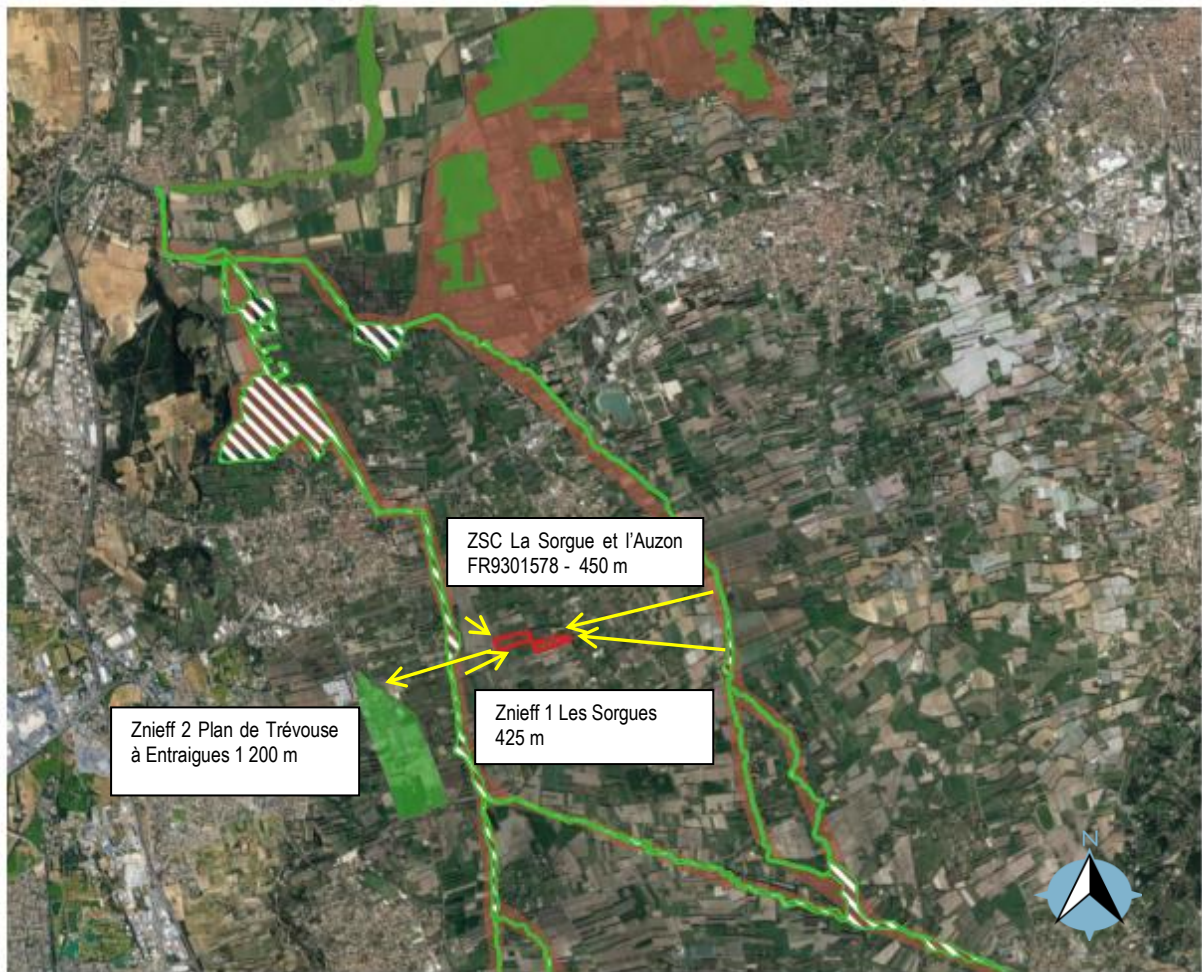
BE2 Espèce inscrite à l'annexe II de la convention de Berne

BE3 Espèce inscrite à l'annexe III de la convention de Berne

DH2 Espèce inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitats





DH4 Espèce inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitats

Catégories UICN pour la Liste Rouge			
EX	Espèce éteinte au niveau mondial	NT	Quasi-menacée
EW	Espèce éteinte à l'état sauvage	LC	Préoccupation mineure
RE	Disparue au niveau régional	DD	Données insuffisantes pour évaluation
CR	En danger critique	NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation)
EN	En danger	NE	Non évaluée
VU	Vulnérable		



1 : 100 000 0 1 2 km


Localisation du zonage d'inventaire et du réseau Natura 2000

-  Zone d'Etude
-  ZNIEFF_TERRE_TYPE_II
-  ZNIEFF_TERRE_TYPE_I
-  DH_ZSC

Carte 1 : Cartographie des secteurs réglementaires de la zone d'étude, réalisée par **Barth Environnement**



1 : 8 000 0 100 200 m

 Zone d'Etude

Localisation des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) et d'un Amphibien

-  *Ambrosia artemisiifolia*
-  *Cotoneaster franchetii*
-  *Erigeron canadensis*
-  *Lonicera japonicus*
-  *Parthenocissus inserta*
-  *Platanus X hispanica*
-  *Sorghum halepense*
-  *Xanthium orientale*
-  *Pelophylax ridibundus* (Grenouille rieuse)

Carte 2 : Cartographie des enjeux de la zone d'étude, réalisée par **Barth Environnement**